



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑕᑦᑕᑦ ᑲᑎᑕᑦ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

**PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 30 AVRIL 2013  
(APPROUVÉ)**

**SONT PRÉSENTS :**

**Nommé par l'Administration régionale Kativik (ARK)**

Michael Barrett, président

**Nommés par le gouvernement du Canada**

Claude Abel

Thessa Girard-Bourgoin

Gilles H. Tremblay

**Nommées par le gouvernement du Québec**

Paule Halley

Sylvie Létourneau

**Secrétaire exécutif**

Benjamin Patenaude

**SONT ABSENTS :**

Julie Samson, nommée par le gouvernement du Québec

Adamie Kalingo, nommé par l'ARK

Betsy Palliser, nommée par l'ARK

Nancy Dea, analyste en environnement

## 1. Consultations publiques sur le développement de la filière uranifère au Québec

Le 26 mars 2013, le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) a reçu une lettre de M. Yves-François Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs concernant le développement de la filière uranifère au Québec. Il mentionne qu'il a décidé de confier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir des audiences publiques sur l'uranium au Québec. Il y indique également que le CCEK, à titre de conseiller auprès des gouvernements responsables, sera associé à la tenue de ces consultations au Nunavik.

Les membres échangent sur le sujet et se posent de nombreuses questions puisqu'il s'agit d'un nouveau dossier pour le CCEK. On discute notamment du rôle du CCEK dans cette démarche et de celui du BAPE, de la présidence lors de la tenue des audiences publiques, de la charge de travail que cela représente, des frais associés à cette consultation publique, de la rédaction du rapport d'audience, etc.

Les membres se questionnent sur le rôle que devrait avoir le CCEK dans la tenue de telles audiences publiques sur le territoire du Nunavik dans le respect du chapitre 23 de la CBJNQ. Un membre fait observer qu'un précédent avait été établi en 1999, alors que le CCEK avait co-présidé des audiences publiques avec le BAPE dans le dossier de la gestion de l'eau. Les membres s'entendent sur le fait que les ressources humaines et financières requises pour tenir les audiences publiques au Nunavik devraient être fournies par le BAPE ou le MDDEFP. De plus, il est important que la documentation qui sera éventuellement disponible pour le public soit en version anglaise pour la population du Nunavik.

Les membres demandent que le secrétaire exécutif rédige un projet de lettre pour accuser réception de la demande du ministre et pour exprimer la position du CCEK.



Benjamin Patenaude  
Secrétaire exécutif  
10 juillet 2013